ÉCOLE
ROY ET JOLY

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLES ROY ET JOLY
ÉCOLE JOLY – Lundi, 26 novembre 2018
19 h 15 – Local 39
Procès-verbal

Étaient présents(es) : **Parents d'élèves :** Mme Isabelle Caillouette ☒ Mme Geneviève Doré ☒ Mme Doris Laliberté Kiouac ☒ Mme Geneviève Landry ☒ Mme Stéphanie Landry ☒ Mme Cindy Simard ☒ Mme Catherine Bérubé ☐

Personnel école : Mme Véronique D'Amours ☒ Mme Sophie Jalbert ☒ Mme Cyndie Lebel ☒ Mme Isabelle Rioux ☒ Mme Josée Vaillancourt (représentée par Mme Marilyn Roy) ☒

Commissaires : M. Sylvain Bureau ☐ M. Bernard Pelletier ☐

Invités :

Participait également : **M. Yannick Beauvais, directeur**

Secrétaire : Mme Geneviève Doré

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
1. Bienvenue, vérification du quorum et ouverture de la séance	Mme Geneviève Landry souhaite la bienvenue à tous et la réunion débute à 19 h 15 après vérification du quorum.	
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	**IL EST PROPOSÉ** par Mme Cyndie Lebel **QUE** l'ordre du jour soit adopté avec la modification suivante : • Au point 4.8 Critères de sélection d'une direction : changer approbation pour consultation **ADOPTÉE** à l'unanimité	**R-CÉ 18-19-007**

3

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
3. Procès-verbal de la réunion du 22 octobre 2018 3.1. Adoption	**IL EST PROPOSÉ** par Mme Stéphanie Landry **QUE** le procès-verbal de la réunion du 22 octobre 2018 soit adopté tel que présenté. **ADOPTÉE** à l'unanimité	**R-CÉ 18-19-008**
3.2. Suivis 3.2.1. Signature du procès-verbal du 19 juin 2018	Le document est signé.	
3.2.2. Nomination pour suivi avec le photographe	M. Yannick Beauvais fera le suivi avec M. Patric Nadeau, photographe, afin de s'assurer du bon déroulement et de faire les ajustements nécessaires.	
3.2.3. Vérification du point 5.2 des règles de régie interne	Après un suivi effectué auprès de M. Éric Choinière, le verbatim utilisé dans les règles de régie interne est conforme aux règles habituelles. L'interprétation demeure difficile pour les membres du conseil d'établissement.	
4. Points de la direction 4.1. Retour sur la remise de bulletins (information)	La remise de bulletin s'est bien passée, pas de commentaires particuliers sur la formule employée cette année. Il est proposé d'insérer dans le calendrier mensuel qui précède les rencontres, un mémo à l'attention des parents afin de leur suggérer comment se préparer à ces rencontres.	
4.2. Signature des formulaires 14, 15 manquants	Tous les formulaires ont été complétés.	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
4.3. Dérangement à l'horaire le 21 décembre (approbation)	Le 21 décembre 2018 sera une journée de reprise de temps pour les enseignants en compensation de la soirée pour le spectacle de Noël. M. Beauvais informe le conseil d'établissement que le temps compensé pour les enseignants est en période de transition, mais la direction a choisi de l'appliquer encore cette année. M. Beauvais rappelle que l'objectif est de tendre vers les 180 jours et d'y arriver. **IL EST PROPOSÉ** par Mme Stéphanie Landry **QUE** le dérangement à l'horaire soit approuvé tel que présenté. **APPROUVÉE** à l'unanimité	**R-CÉ 18-19-009**
4.4. Tableau des mesures budgétaires 2018-2019 (approbation et résolution)	M. Beauvais fait une présentation détaillée des mesures budgétaires : • Mesure 15020 : 173 920 $ • Mesure 15210 : 415 $ • Autres mesures : 38 963 $ **IL EST PROPOSÉ** par Mme Doris Laliberté-Kirouac **QUE** le tableau des sommes allouées par la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup à l'école Roy et Joly pour un montant total de 213 298 $ pour les différentes mesures dédiées et protégées pour 2018-2019 soit approuvé tel que présenté. **APPROUVÉE** à l'unanimité	**R-CÉ 18-19-010**

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
4.5. Plan d'action pour traiter l'intimidation et la violence (approbation et signature)	Mme Véronique D'Amours présente et explique les origines de ce plan d'action : climat scolaire, lieux à risque, manifestations… M. Beauvais présente la nouvelle matrice des comportements. Un guide pédagogique sera diffusé afin que le message transmis soit uniforme dans les écoles pour tous les intervenants. Le nouveau document explicatif aux parents est également présenté. **IL EST PROPOSÉ** par Mme Isabelle Rioux **QUE** le plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence soit approuvé tel que présenté. **APPROUVÉE** à l'unanimité	**R-CÉ 18-19-011**
4.6. Projet éducatif (information)	M. Beauvais fait le suivi sur un webinaire reçu par l'équipe de direction. Il mentionne que le projet doit être implanté pour le 1er juin 2019. Des rencontres du comité auront lieu en 2019 afin de coordonner le projet. Pour le moment, Mme Geneviève Doré a manifesté son intérêt à participer à ce comité.	
4.7. Plan d'action versus la matrice des comportements (information)	M. Beauvais présente la matrice utilisée en milieu scolaire avec les attentes positives en lien avec celle-ci. Il y aura présentation de capsules vidéo afin d'imager les concepts pour les enfants. C'est principalement le « Code de vie » schématisé, dans le but d'uniformiser les interventions des enseignants et des éducatrices du service de garde. Il est proposée par Mme Isabelle Caillouette qu'une affiche soit	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
	disponible à l'extérieur afin d'aider les enfants et les intervenants.	
4.8. Critères de sélection d'une direction (approbation) 4.8.1. Document explicatif 4.8.2. Questionnaire à compléter 4.8.3. Résolution	Il est proposé que chaque membre du conseil d'établissement remplisse le questionnaire et le transmette à Mme Stéphanie Landry qui s'est offerte pour comptabiliser les résultats. La réponse au questionnaire doit être transmise par chaque membre au plus tard le 10 décembre. Le document final doit être reçu par M. Beauvais au plus tard le 21 décembre. Le document sera approuvé par résolution électronique.	
5. Point du personnel des écoles Roy et Joly 5.1. Spectacle de Noël	Le spectacle de Noël est en branle, la vente de billets est en cours. Un rappel sera effectué lors du prochain calendrier mensuel. Un DVD souvenir sera produit et en vente après les Fêtes. La générale du spectacle aura lieu le 17 décembre en après-midi. Les élèves se rendront directement au centre culturel le midi et en partiront l'après-midi directement pour la maison. Le 18 décembre en avant-midi aura lieu la générale technique. **IL EST PROPOSÉ** par Mme Cyndie Lebel **QUE** le spectacle de Noël ainsi que les générales soient approuvés tels que présentés. **APPROUVÉE** à l'unanimité Présentation préscolaire par Mme Cyndie Lebel ;	**R-CÉ 18-19-0012**

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
	Projection cinéma répertoire au 1er cycle et la classe de M. Raphaël ; École Joly : Activités sur « La musique, c'est scientifique »; École Roy : Une danseuse professionnelle amérindienne viendra faire un atelier en mars ; Sorties scientifiques : « Accro de la techno » ; La Voie musicale chantera avec Zachary Richard lors de son spectacle à Rivière-du-Loup ; Musique Fest ; La Drumline a passé la première étape du financement chez Desjardins. Demander à notre réseau de contacts qui travaillent chez Desjardins de voter pour le projet ; La Drumline a participé au défilé de Noël chez nous et ce fut un succès ; Classes neige en janvier.	
6. Point du service de garde 6.1. Semaine de relâche (information)	Mme Marilyn Roy, en remplacement de Mme Josée Vaillancourt, précise que depuis le mois de septembre l'information est diffusée que le service de garde sera fermé durant la semaine de relâche en mars 2019, comme il avait été discuté au conseil d'établissement en 2017-2018. La participation du service de garde au marché de Noël pendant Noël chez nous, afin de présenter et vendre différents bricolages des jeunes de l'école Roy et Joly a été un succès. Il ont été présents de 10 h à 16 h. Six jeunes, en équipe de deux, ont participé à la vente et 800 $ ont été amassés.	
7. Point de l'O.P.P.	Il n'y a pas eu de rencontre, par conséquent il n'y a pas de suivi.	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
8. Point du représentant du comité des parents 8.1. Formation fédération comité de parents	Mme Geneviève Doré informe des sujets qui seront au plan de travail pour le Comité de parents en 2018-2019, en ordre de priorité : 1. Élaboration des projets éducatifs 2. Info CapsulE – Frais chargés aux parents 3. Journée de tempête : processus de fermeture primaire vs secondaire 4. Révision du processus de convocation (incluant le courriel) et désignation des parents au comité consultatif des services aux élèves HDAA 5. Plan d'intervention (PI) et formation du personnel en lien avec les élèves HDAA 6. Info CapsulE – Processus de traitement des plaintes Il est proposé que les formations Web offertes par la Fédération des comités de parents soient présentées à l'école afin que les membres du CÉ puissent y assister. Geneviève Doré fera l'inscription avec la FDCP.	
9. Point du représentant de la communauté	La personne trouvée comme représentante de la communauté s'est désistée, le poste demeure ouvert. Mme Sophie Jalbert fera une vérification auprès du personnel du musée. Discussions sur le rôle et la place du membre au conseil d'établissement. Possibilité de pourvoir le poste avec une personne de la communauté ayant une portée locale avec un intérêt pour le développement de nos écoles. Mme Cindy Simard évaluera les possibilités auprès de ses contacts.	
10. Rapport du trésorier	**IL EST PROPOSÉ** par Mme Geneviève Doré	**R-CÉ 18-19-013**

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
	QUE la dépense de 25 $ pour payer la dépense encourue pour la formation offerte par la FCPQ soit approuvée telle que présentée. **APPROUVÉE** à l'unanimité	
11. Correspondance 11.1. CCSÉHDAA : Calendrier des rencontres 2018-2019 11.2. CCSÉHDAA : Procès-verbal de la rencontre du 13 juin 2018	Les documents sont présentés.	
12. Période de questions de l'assemblée	Aucune question.	
13. Autres points 13.1. Technicien en loisirs	Mme Isabelle Caillouette propose une discussion sur l'embauche d'un technicien en loisirs. M. Beauvais reconnaît que c'est un sujet récurrent annuellement. Une seule école primaire à la commission scolaire a ce type de personnel et sous forme de projet école, qui doit s'autofinancer. Selon les commentaires, les besoins des enseignants sont principalement au niveau de la gestion administrative des différents projets. Il est mentionné que les enseignants sont davantage libérés afin de pouvoir s'acquitter de leurs tâches.	
13.2. Concours	M. Beauvais a communiqué par courriel avec les membres du conseil d'établissement le 27 novembre afin d'avoir leur accord sur le projet de trouver un nom rassembleur pour	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
13.3. Comité HDAA	nos équipes de la Voie sportive et la Voie musicale. Une majorité des membres ont donné leur accord. Mme Geneviève Landry mentionne qu'elle a reçu une lettre du comité HDAA afin de nous informer qu'aucune personne dans nos écoles n'a manifesté l'intérêt de participer à ce comité. Il est mentionné que Mme Isabelle Caillouette siège sur le comité à titre de parent du secondaire, mais qu'elle est ouverte à soutenir nos demandes et les intérêts de notre école.	
14. Date de la prochaine rencontre : 11 février 2019	La prochaine rencontre aura lieu le 11 février 2019.	
15. Levée de l'assemblée	**IL EST PROPOSÉ** par Mme Sophie Jalbert **QUE** l'assemblée soit levée à 21 h 30. **ADOPTÉE** à l'unanimité	**R-CÉ 18-19-014**

Geneviève Landry

Geneviève Landry, présidente

Geneviève Doré, secrétaire